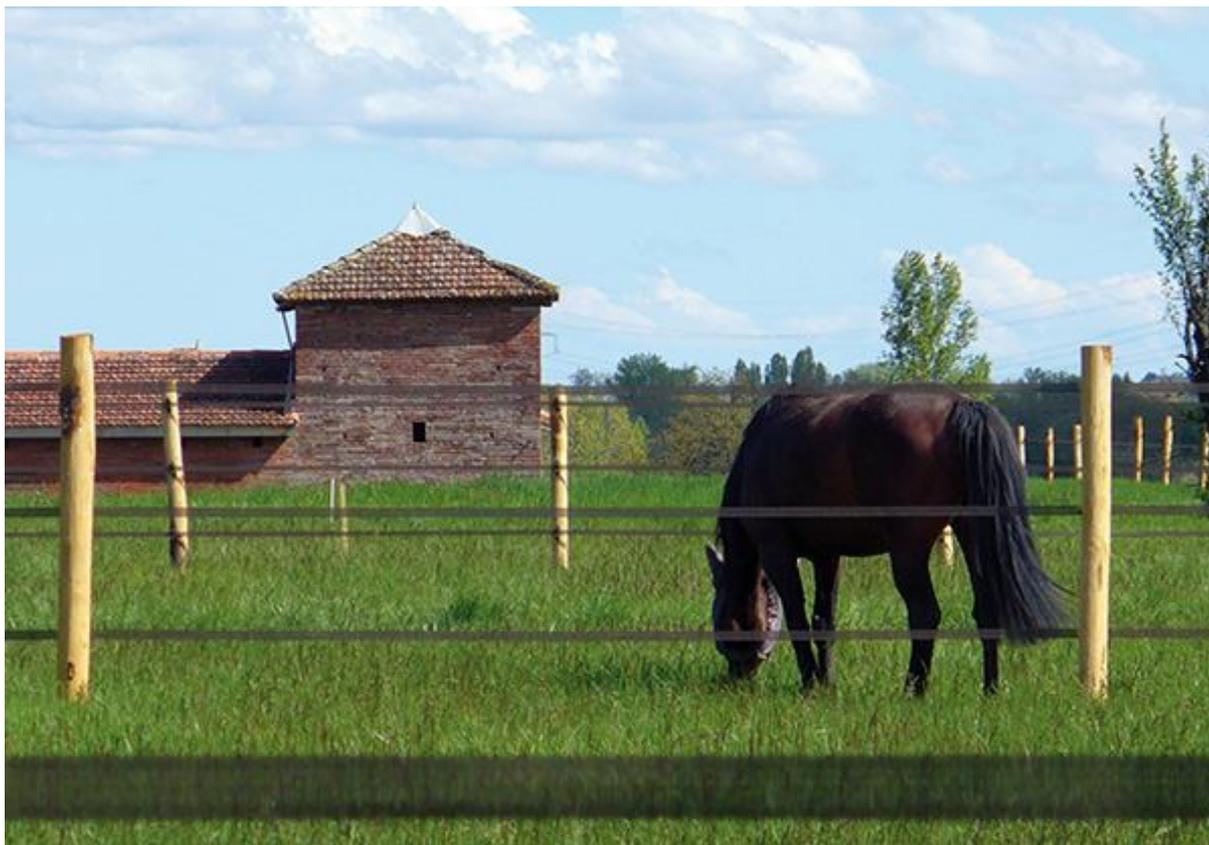




PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou



PROGRAMME D' ACTIONS 2019-2025

Action financée avec le soutien de



Action réalisée avec le soutien technique de



Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	Sommaire
-----------------------------	---	----------

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	1
Architecture du programme d'actions	2
Table des matières du programme d'actions	3
Fiches actions	4 à 32
Tableau de Synthèse	33

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	1
-----------------------------	---	---

INTRODUCTION

Après une réunion de préparation le 6 septembre 2018, la communauté de communes des coteaux du Girou a lancé l'élaboration de son programme d'actions le 12 septembre 2018, lors d'une réunion de bureau. Lors de cette réunion, les élus ont validé l'organisation d'une enquête auprès des maires sur la base de 7 orientations, issues de la stratégie territoriale et proposées par le bureau d'étude :

Orientation 1 : Des collectivités mobilisées pour la transition énergétique

Orientation 2 : Une mobilité plus responsable

Orientation 3 : Des bâtiments privés plus économes

Orientation 4 : Un modèle agricole et alimentaire plus vertueux

Orientation 5 : Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables (production/consommation locales)

Orientation 6 : Une anticipation exemplaire de l'augmentation de la population

Orientation 7 : Déchets

Une synthèse de l'enquête et une liste d'actions thématiques ont été proposées aux élus le 12 novembre. Lors de cette réunion, les élus ont validé définitivement une nouvelle stratégie, les actions portées par la communauté de communes, les actions proposées par les partenaires et donner l'autorité à leurs représentants de discuter des actions mutualisables lors du COPIL PCAET au SCOT Nord Toulousain.

Le 29 novembre 2018, le COPIL PCAET a validé les actions mutualisées à l'échelle SCOT.

Enfin, le 14 décembre 2018, le projet de programme d'actions a été voté en conseil communautaire.

Le programme d'actions présenté dans ce rapport est le fruit de ce travail de concertation.

Architecture du programme d'actions

L'architecture du programme d'actions est composée de 6 orientations stratégiques déclinées en 13 axes opérationnels et 29 actions. Vous trouverez, ci-dessous, les orientations stratégiques et les axes opérationnels :

Orientation stratégique 1 : Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 1.1 : Piloter et animer le Plan Climat Air Energie Territorial (2 actions)

Axe opérationnel 1.2 : Gérer de manière économe et durable le patrimoine public (4 actions)

Orientation stratégique 2 : Une mobilité plus responsable

Axe opérationnel 2.1 : Planifier la mobilité (2 actions)

Axe opérationnel 2.2 : Investir dans des équipements et aménagements facilitants les mobilités alternatives (3 actions)

Orientation stratégique 3 : Accompagner le secteur privé dans la transition énergétique et climatique

Axe opérationnel 3.1 : Rénover thermiquement les logements privés (2 actions)

Axe opérationnel 3.2 : Diminuer l'impact énergie-climat des entreprises du territoire (2 actions)

Axe opérationnel 3.3 : Accompagner le secteur agricole (changement climatique et stockage de carbone) (2 actions)

Orientation stratégique 4 : Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 4.1 : Faciliter l'implantation d'énergies renouvelables (2 actions)

Axe opérationnel 4.2 : Accompagner ou mettre en œuvre des énergies renouvelables (2 actions)

Orientation stratégique 5 : Une anticipation responsable de l'augmentation de la population

Axe opérationnel 5.1 : Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme (3 actions)

Axe opérationnel 5.2 : Privilégier les constructions neuves durables intégrées à la trame urbaine (2 actions)

Orientation stratégique 6 : Une meilleure gestion des déchets

Axe opérationnel 6.1 : Favoriser la réduction des déchets produits par le territoire (1 action)

Axe opérationnel 6.2 : Optimiser le tri, la collecte et la valorisation des déchets du territoire (2 actions)

Table des matières du programme d'actions

n° action	Titre action	page
111	Animer le PCAET	4
112	Communiquer autour de la transition énergétique	5
121	Renforcer la rénovation de l'éclairage public	6
122	Renforcer la rénovation des bâtiments publics	7
123	Manager et mutualiser pour une utilisation sobre de l'énergie dans le patrimoine public	8
124	Etudier l'approvisionnement des cantines scolaires par des produits locaux/bio	9
211	Etablir un Plan de Mobilité Rurale	10
212	Etablir un schéma de coordination des commerces et services de proximité	11
221	Faciliter les trajets domicile-travail alternatifs à la voiture individuelle	12
222	Faciliter les déplacements de proximité	13
223	Décarboner les transports	14
311	Organiser puis mettre en œuvre l'accompagnement des particuliers	15
312	Accompagner les artisans pour une rénovation thermique optimisée	16
321	Accompagner les entreprises dans la transition énergétique	17
322	Créer des zones d'activité "Climat-Air-Energie"	18
331	Identifier les secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée	19
332	Accompagner les agriculteurs des secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée	20
411	Identifier les secteurs favorables à l'éolien	21
412	Mettre en œuvre un cadastre solaire	22
421	Accompagner l'implantation d'une centrale solaire au sol de 4,7 MW	23
422	Développer les réseaux de chaleur bois énergie sur la patrimoine public	24
511	Réviser le SCoT en intégrant les enjeux du PCAET	25
512	Etablir un schéma et des préconisations sur la qualité de l'air	26
513	Etablir des schémas de gestion des eaux pluviales	27
521	Co-construire un projet de lotissement exemplaire	28
522	Accueillir un Lycée dans le respect de la transition énergétique	29
611	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	30
621	Développer le réemploi	31
622	Créer une plateforme bois énergie	32

Lecture d'une fiche action

Logo(s) : Logo(s) du/des pilote(s) de l'action



Action ayant un impact modéré sur le territoire

Action ayant un fort impact sur le territoire

Action PRIORITAIRE pour le territoire



Action d'atténuation (éviter les émissions de gaz à effet de serre)



Action d'adaptation aux changements climatiques



Action agissant sur la qualité de l'air

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	4
-----------------------------	---	---



Orientation stratégique 1
Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 1.1
Piloter et animer le Plan Climat Air Energie Territorial

FICHE ACTION	111	Animer le PCAET
---------------------	------------	------------------------

Pilotage de l'action : Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain	Partenaires: Communautés de communes du Frontonnais, des Hauts Tolosans, des Coteaux du Girou et Val'Aigo
--	---

Objectif	1 ETP / an pour 4 EPCI pendant 6 ans
-----------------	--------------------------------------

Contexte et enjeux
Les 4 communautés de communes adhérentes au syndicat Mixte du SCOT Nord Toulousain ont missionné le SCOT pour élaborer 4 PCAET.
Les PCAET doivent être révisés tous les 6 ans et évalués régulièrement. L'animation des PCAET est financée par l'ADEME de Juin 2017 à Juin 2020 (24 000 €/an)

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Pérennisation du poste de "chargé de mission PCAET du Nord Toulousain", ses missions sont: Evaluation des 4 PCAET en 2021 (3 ans) et révision des 4 PCAET en 2024 (6 ans) - Animation du comité de pilotage et du comité technique - Création et diffusion de documents de communication - animation d'un réseau local de partenaires - Organisation d'animations, de formations, voyages d'études ...
Accompagnement des collectivités et mise en œuvre d'actions mutualisées (actions 2, 5, 7, 12, 16, 19, 22 et 23)

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT-NT, ADEME
2020	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT-NT, ADEME
2021	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT-NT, ADEME ?
2022	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT-NT, ADEME ?
2023	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT-NT, ADEME ?
2024	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT-NT

Suivi de l'action
Nombre d'ETP annuel
Indicateur d'activité : Rapport annuel d'activité, documents d'animations, feuilles de présence réunion, présentations lors des réunions, feuilles de paie ...

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements domicile-travail et déplacements professionnels	Utilisation des transports en commun Co-voiturage

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	5
-----------------------------	---	---



Orientation stratégique 1
Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 1.1
Piloter et animer le Plan Climat Air Energie Territorial

FICHE ACTION	112	Communiquer autour de la transition énergétique et du plan climat
---------------------	------------	--

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Partenaires:
Communautés de communes du Frontonnais, des hauts Tolosan, des coteaux du Girou et Val'Aïgo

Objectif	6 programmes annuels d'animation
-----------------	----------------------------------

Contexte et enjeux
Les 4 communautés de communes adhérentes au syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain ont missionné le SCoT pour élaborer 4 PCAET.
L'animation des PCAET est financée par l'ADEME de Juin 2017 à Juin 2020, elle comprend un budget annuel de 20 000 €/an pour réaliser des animations.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Un plan annuel d'animation sera élaboré pour chaque année du PCAET, il comprendra:
1/ Impression de documents pour présenter le PCAET (affiches, expositions, plaquettes ...)
2/ Plan d'animation annuel:
- organisation d'événements pour les élus et techniciens (voyages, visites, soirée d'information ...)
- Organisation d'événements grand public
- Animations ciblées (animations scolaires, mobilisation agriculteurs...)

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Impression et diffusion de documents	30 000 €	ADEME
2020	1 plan d'animation	5 000 €	ADEME
2021	1 plan d'animation	10 000 €	ADEME ?
2022	1 plan d'animation	10 000 €	ADEME ?
2023	1 plan d'animation	10 000 €	ADEME ?
2024	Impression et diffusion de documents	10 000 €	SCOT

Suivi de l'action
Nombre de programme d'animation annuel
Indicateurs complémentaire : Documents de communication, Feuilles de présences, articles ...

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus, techniciens et grand public		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Pollutions générées par les déplacements et l'impression des documents	Organisation des déplacements (co-voiturage, transports en commun) Critères environnementaux pour les impressions



Orientation stratégique 1
Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 1.2
Gérer de manière économe et durable le patrimoine public

FICHE ACTION	121	Renforcer la rénovation de l'éclairage public
---------------------	------------	--

Pilotage de l'action :
Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne (SDEHG)

Partenaires:
Communes

Objectifs	1 578 points lumineux rénovés 50 % d'économie d'énergie
------------------	--

Contexte et enjeux

La durée de vie d'un équipement d'éclairage public est de 20 ans. D'après une enquête sur le patrimoine des communes, l'éclairage public sur la communauté de communes représente:
5 277 points lumineux (données SDEHG) dont 946 sont rénovés depuis moins de 5 ans (soit 18 %)
Consommation annuelle : 2 050 000 kWh (estimation). Budget annuel : 226 000 € (estimation)

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Le SDEHG établi avec les communes les travaux d'éclairage public (faisabilité), il passe ensuite commande des travaux auprès d'opérateurs privés. Le SDEHG suit les travaux et gère les réseaux d'éclairage public. Les communes ci-dessous ont un projet de rénovation pour l'année 2019 :

Bazus, Montastruc la Conseillère, Montjoire, St Pierre, St Marcel Paulel, Verfeil, Villariès, Bonrepos-Riquet, Roquesérière, Paulhac et Montpitol

Les communes peuvent également établir un plan d'extinction nocturne. Les communes ci-dessous sont intéressées par l'extinction nocturne:

Montastruc la Conseillère, Montjoire, Verfeil, Villariès, Garidech, Roquesérières, Paulhac, Montpitol, Bonrepos Riquet et Gémil

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Rénover 263 points lumineux	263 000 €	SDEHG et communes
2020	Rénover 263 points lumineux	263 000 €	
2021	Rénover 263 points lumineux	263 000 €	
2022	Rénover 263 points lumineux	263 000 €	
2023	Rénover 263 points lumineux	263 000 €	
2024	Rénover 263 points lumineux	263 000 €	

Suivi de l'action

Nombre de points lumineux rénovés

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Pollution lumineuse générée par la lumière sur la biodiversité	Extinction nocturne



Orientation stratégique 1
Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 1.2
Gérer de manière économe et durable le patrimoine public

FICHE ACTION	122	Renforcer la rénovation des bâtiments publics
---------------------	------------	--

Pilotage de l'action :
Communes

Partenaires:
SDEHG

Objectifs	18 bâtiments rénovés 50% de diminution de la consommation et 15% d'ENR
------------------	---

Contexte et enjeux
L'objectif du PCAET est de rénover 2%/an des surfaces tertiaires à haut niveau de performance. D'après une enquête sur le patrimoine de 16 communes de la communauté de communes on trouve :
155 bâtiments pour une consommation annuelle estimée à 2 300 000 kWh représentant environ 350 000 €. Actuellement les communes peuvent bénéficier d'un diagnostic thermique proposé par le SDEHG.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Les communes intéressées sollicitent le SDEHG pour établir un diagnostic d'un ou plusieurs bâtiments. A la suite de ce diagnostic, la commune possède un document pour établir les travaux à réaliser. Elle peut ainsi établir un appel d'offres auprès des artisans pour réaliser les travaux et solliciter les subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département. Les communes ci-dessous ont inscrit un projet pour l'année 2019/2020 : Gauré, Montjoire, Montatruc la Conseillère, St Marcel Paulel, Verfeil, Villariès, Bonrepos Riquet, Roquesérière.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	3 rénovations	300 000 €	Région, Département et Etat
2020	3 rénovations	300 000 €	Région, Département et Etat
2021	3 rénovations	300 000 €	Région, Département et Etat
2022	3 rénovations	300 000 €	Région, Département et Etat
2023	3 rénovations	300 000 €	Région, Département et Etat
2024	3 rénovations	300 000 €	Région, Département et Etat

Suivi de l'action
Nombre de bâtiments rénovés
Indicateurs secondaires : Diagnostic SDEHG, Dossier de subvention communale, description du chantier

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus, techniciens et grand public	 	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Energie grise des matériaux employés	Bio-matériaux; Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	8
-----------------------------	--	---



Orientation stratégique 1
Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 1.2
Gérer de manière économe et durable le patrimoine public

FICHE ACTION 123 **Manager et mutualiser pour une utilisation sobre de l'énergie dans le patrimoine public**

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Partenaires:
Communautés de communes, Communes, PETR, CNFPT, SDEHG, ATD ...

Objectifs Une stratégie à l'échelle SCOT pour piloter la gestion énergétique du patrimoine public

Contexte et enjeux
D'après une enquête sur le patrimoine de 16 communes de la communauté de communes la consommation des communes est estimé à environ 5 000 000 kWh/an soit environ 240 kWh/habitant . D'après une étude de l'ADEME une politique de sobriété (gestion de l'énergie sans investissement) permet d'économiser 20 kWh/habitant.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le chargé de mission PCAET mutualisé organisera une concertation avec les partenaires pour identifier les pistes d'actions en mesure de diminuer la consommation énergétique du patrimoine public par des actions de sobriété.
Les pistes envisageables sont : Embauche de conseillers en énergie partagé et/ou organiser avec le CNFPT des formations techniques (gestion du chauffage, pilotage des bâtiments)
et/ou organiser des achats groupés de matériel (mousseur, régulateur, leds ...) et/ou partager des agents municipaux spécialisés (réglage du chauffage)

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020	Etablir la stratégie	Temps agent	SCoT-NT et ADEME
2021	Mise en œuvre stratégie	Variable de 10 000 € à 120 000 €/an	EPCI, communes, ADEME, CNFPT ...
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport présentant la stratégie

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus et techniciens communaux		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements	Utilisation des transports en commun Co-voiturage

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	9
-----------------------------	---	---



Orientation stratégique 1
Des Collectivités mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 1.2
Gérer de manière économe et durable le patrimoine public

FICHE ACTION	124	Etudier l'approvisionnement des cantines scolaires par des produits locaux/bio
---------------------	------------	---

Pilotage de l'action :
Communauté de communes des coteaux du Girou

Partenaires:
Communes

Objectifs	100% des cantines approvisionnées en circuits courts et bio en 2024
------------------	---

Contexte et enjeux
La communauté de communes est composée de 12 écoles pour 1 557 élèves. La loi alimentation oblige les communes à intégrer 50% de produits locaux et/ou bio dans les cantines d'ici 2022.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Afin d'anticiper cette loi, la communauté de communes mettra en œuvre une étude pour établir un diagnostic des pratiques actuelles, identifier les leviers et établir un programme d'actions. Par la suite, elle organisera l'accompagnement des communes pour passer de l'étude à l'effectivité des actions.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020	Etude	30 000 €	C3G
2021	Accompagnement	20 000 €	C3G
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de cantines scolaires approvisionnées en produits bio ou locaux / nombre total de cantines

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus et élèves des cantines	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact environnemental de la production locale	Privilégier les pratiques agricoles douces (agriculture biologique, agriculture raisonnée ...)

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	10
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 2
Une mobilité plus responsable

Axe opérationnel 2.1
Planifier la mobilité

FICHE ACTION	211	Etablir un Plan de Mobilité Rurale
---------------------	------------	---

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain
CEREMA

Partenaires:
Communauté de communes, EPCI voisines, Région,
Département, Métropole Toulousaine

Objectifs	1 plan de mobilité Rurale établi
------------------	----------------------------------

Contexte et enjeux
D'après le diagnostic à l'échelle SCOT du PCAET, la mobilité et la première source d'émissions de polluants atmosphérique et de consommation d'énergie. De plus, la proximité avec la métropole toulousaine et l'agglomération Montalbanaise débouche sur une augmentation des temps de parcours domicile travail. Le PCAET fixe comme stratégie de réduire la part modale de la voiture de 80 à 67% en 2030/2014. Augmenter la part modale des transports en commun de 5 à 11%, du vélo de 5 à 7%).

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le Syndicat Mixte du SCOT Nord Toulousain a signé un partenariat avec le CEREMA pour établir un Plan de Mobilité Rurale. Le CEREMA a proposé les étapes suivantes :
1/ Mise en place de l'équipe projet
2/ Organisation d'une sensibilisation mobilité
3/ Diagnostic mobilité
4/ Réunions sectorielles
5/ 2 ateliers de sensibilisation et d'échanges et 1 séminaire
6/ Elaboration du programme d'actions et définitions des modalités d'évaluation

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	Plan de Mobilité Rurale	80 185 €	SCOT, CEREMA
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport de diagnostic + rapport du programme d'actions
Indicateurs secondaires : comptes rendu des réunions, modalités d'évaluation

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements des participants aux réunions	Utilisation des transports en commun Co-voiturage

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	11
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 2
Une mobilité plus responsable

Axe opérationnel 2.1
Planifier la mobilité

FICHE ACTION 212 **Etablir un schéma de coordination des commerces et services de proximité**

Pilotage de l'action :
Communauté de communes des coteaux du Girou

Partenaires:
Communes, CCI, CMA

Objectifs 1 Schéma de commerces établi

Contexte et enjeux

Le PCAET établit un objectif de -5% des distances parcourues par habitant/an d'ici 2030. Les commerces de proximité permettent d'éviter de prendre sa voiture pour les courses. Plusieurs communes ont des projets de commerces et services de proximité (maison de santé, supermarché et lycée, CoWorking ...). Le Plan de Mobilité Rurale va établir des priorités pour la mobilité (pistes cyclables, lignes de bus ...) et ainsi impacter les trajets des particuliers. On peut noter que 5 communes ne bénéficie d'aucun commerce.
3 communes ont des projets de commerces/services de proximité : Montjoire, Gragnague, Paulhac

Description de la mise en œuvre / sous-actions

La communauté de communes établit un état des lieux des commerces de proximité existants et proposera un schéma d'implantation de nouveaux services et commerces (commerces multi-services, Tiers-lieux, CoWorking ...)

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019	Schéma de commerce	4 500 €	cc coteaux du girou
2020	Action sur les commerces	6 000 €	cc coteaux du girou,région
2021	Mise en oeuvre de la stratégie sur les commerces de proximité		
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action

Nombre de schéma établi (diagnostic et plan d'actions)

Cibles de l'actions **Secteurs impactés** **Priorité de l'action**

Elus, commerçants et habitants  

Impact environnemental **Mesures d'évitement-réduction-Compensation**

Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements des participants aux réunions Utilisation des transports en commun
Co-voiturage

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	12
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 2
Une Mobilité plus responsable

Axe opérationnel 2.2
Investir dans des équipements et aménagements facilitants les mobilités alternatives

FICHE ACTION	221	Faciliter les trajets domicile-travail alternatifs à la voiture individuelle
---------------------	------------	---

Pilotage de l'action :
Communauté de communes des coteaux du Girou
Communes

Partenaires:
SCoT, département, Région et Etat

Objectifs	70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité Rurale sont créés
------------------	---

Contexte et enjeux
Pour 2030, le PCAET fixe un objectif de 11% des déplacements en transports en commun contre 5% aujourd'hui et un nombre de personne/voiture de 1,5 contre 1,2 aujourd'hui. Plusieurs communes ont des projets de parking relais ou de lignes de rabattements vers les gares. Les projets identifiées sont :
Parkings covoiturage : Gémil, Verfeil, Garidech - Ligne de rabatement / Navette : Gagnague, Paulhac
Co-Working : Verfeil

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Dans un premier temps, le Plan de Mobilité Rurale va identifier et coordonner tous les projets existants et nouveaux pour faciliter la mobilité des habitants du territoire. Ensuite, les EPCI et communes en lien avec les partenaires financiers aménageront les projets identifiés

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020	investissement dans les équipements	500 000 €/an (estimation)	C3G, communes, Département?, Région?, Etat?.
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre d'aménagements créés / prévus

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emission de GES, consommation d'énergie lors des travaux et pour le fonctionnement des véhicules. Imperméabilisation (parking)	Bus au gaz et/ou électrique Revêtement des parkings perméables Compensation carbone

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	13
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 2
Une Mobilité plus responsable

Axe opérationnel 2.2
Investir dans des équipements et aménagements facilitants les mobilités alternatives

FICHE ACTION	222	Faciliter les déplacements de proximité
---------------------	------------	--

Pilotage de l'action :
Communes

Partenaires:
Communautés de communes, Département, Région
Etat

Objectifs	70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité Rurale sont créés
------------------	---

Contexte et enjeux
Objectifs du PCAET : 8% de déplacements à pied, 7% en vélo, 7% en 2 roues motorisés en 2030 contre 5% pour chacun aujourd'hui . Plusieurs communes ont des projets pour favoriser la marche à pied et le vélo et des investissements dans les commerces et services de proximité
Marche à pied : Garidech
Vélo: Garidech, Verfeil, Gémil, Montastruc

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Dans un premier temps le Plan de Mobilité Rurale et l'étude sur les commerces de proximité vont identifier et coordonner tous les projets existant et nouveaux pour éviter la mobilité présentielle des habitants du territoire. Ensuite les EPCI et communes en lien avec les partenaires financiers aménageront les projets identifiés.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020	investissement dans les équipements	100 000 €/an (estimation)	Communes, Département, Région, Etat et collectivités locales
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre d'aménagements créés / prévus

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emission de GES, consommation d'énergie lors des travaux	privilégier les matériaux éco-conçu



Orientation stratégique 2
Une Mobilité plus responsable

Axe opérationnel 2.2
Investir dans des équipements et aménagements facilitants les mobilités alternatives

FICHE ACTION	223	Décarboner les transports
---------------------	------------	----------------------------------

Pilotage de l'action :
Communes + vendeurs de carburants

Partenaires:
SCoT-NT, SDEHG, Communautés de communes, Département, Région Etat

Objectifs	70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité Rurale sont créés
------------------	---

Contexte et enjeux

Le PCAET fixe un objectif de 40% de motorisation alternative en 2030. Les communes de Montastruc, Montjoire et Verfeil ont déjà installé avec le SDEHG des bornes de recharges pour véhicules électriques.
Il n'y a pas de station-service équipée en GNV sur le territoire.
Verfeil a déjà acheté un kangoo électrique

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Les communes de Verfeil, Paulhac et Montastruc ont le projet d'acheter des véhicules électriques.
Le Plan de Mobilité rural identifiera les investissements en équipement pour accélérer la décarbonation de la mobilité.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020	investissement dans les équipements	50 000 €/an (estimation)	Communes, Département, Région, Etat, vendeurs de carburant
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action

Nombre d'aménagements créés / prévus

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des véhicules électriques sur les ressources naturelles	Privilégier l'auto-partage

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	15
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 3
Accompagner le secteur privé dans la transition énergétique et climatique

Axe opérationnel 3.1
Rénover thermiquement les logements privés

FICHE ACTION	311	Organiser puis mettre en œuvre l'accompagnement des particuliers
---------------------	------------	---

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Partenaires:
EIE (département), ANAH, Communautés de communes, SDEGH, PETR, chambres consulaires, ADEME, Région et AREC

Objectifs	1 dispositif d'accompagnement des particuliers mis en place
------------------	---

Contexte et enjeux
Actuellement le territoire dispose d'un ETP (échelle PETR) pour l'animation de l'Espace info énergie. Environ 1 000 personnes font appel à ce service. En 2016, 41 dossiers ont été traité (à l'échelle SCoT) dans le cadre du dispositif d'accompagnement social de l'habitat (ANAH, FART, CD31 ...) dont 7 en sur la communauté de communes. D'après la stratégie territoriale il faut rénover 720 logements /an (échelle SCoT) dont les travaux doivent permettre de diviser les consommation d'énergie par 2. Cela représente 158 logement/an à l'échelle de la C3G

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le SCoT organisera, en lien avec les 4 communautés de communes, un tour de table des partenaires et financeurs afin d'identifier les blocages et de définir une organisation permettant d'accompagner plus efficacement les particuliers lors de la rénovation de leur logement.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021	Création d'un processus d'accompagnement	Temps agent	SCoT-NT + ADEME
2022	Dispositif d'accompagnement mis en œuvre	Variable de 20 000 à 250 000 €/an	communautés de communes, ADEME, Région ?
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport présentant le dispositif d'accompagnement

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des réunions d'élaboration	Co-voiturage, caler les réunions sur les horaires des transports en commun; Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	16
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 3
Accompagner le secteur privé dans la transition énergétique et climatique

Axe opérationnel 3.1
Rénover thermiquement les logements privés

FICHE ACTION 312 **Accompagner les artisans pour une rénovation thermique optimisée**

Pilotage de l'action :
Chambre de métiers et de l'artisanat

Partenaires:
Communautés de communes, PETR, Région

Objectifs
1 programme d'accompagnement des artisans mis en œuvre

Contexte et enjeux
La rénovation de l'habitat nécessite l'organisation du secteur artisanal. En effet, il faut coordonner l'ensemble des intervenants pour permettre une rénovation optimale à un coût équilibré.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La chambre des métiers et de l'artisanat propose d'accompagner les artisans du terroir. L'action sera la suivante:
1/ Etat des lieux de l'offre artisanale, 2/ Accompagner les entreprises, 3/ Donner une visibilité sur Internet 4/ Animation territoriale, 5/ Accompagner des équipes d'artisans, 6/ Sensibiliser les apprentis

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019	Mise en œuvre des actions d'accompagnements des artisans	56 392 €	CMA et LEADER
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport final du programme

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Artisans		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements terrain	Co-voiturage, véhicules écologiques; Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	17
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 3
Accompagner le secteur privé dans la transition énergétique et climatique



Axe opérationnel 3.2
Diminuer l'impact énergie-climat des entreprises du territoire

FICHE ACTION 321 **Accompagner les entreprises dans la transition énergétique**

Pilotage de l'action :
Chambre de Commerce et de l'Industrie
Chambre de métiers et de l'artisanat

Partenaires:
Communautés de communes

Objectifs 12 entreprises accompagnées

Contexte et enjeux
La CCI et la CMA proposent un accompagnement des entreprises pour réaliser des économies d'énergie. La communauté de commune est composée de 2217 entreprises (hors agricole), la stratégie territoriale demande de diminuer la consommation d'énergie de 2% des entreprises/an.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Cet accompagnement comprend : une visite énergie (gratuite), Diagnostic énergie (subventionné à 50%), Suivi et AMO (subventionné à 50%), Bilan carbone (subventionné à 50%), des ateliers d'échanges, session de formation "responsable énergie".

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Mise en œuvre de l'action	60 000 €	ADEME, Région, CCI et CMA
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre d'entreprises accompagnées

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Entreprises	 	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des visites terrain	Co-voiturage, véhicules écologiques; Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	18
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 3
Accompagner le secteur privé dans la transition énergétique et climatique

Axe opérationnel 3.2
Diminuer l'impact énergie-climat des entreprises du territoire

FICHE ACTION	322	Créer des zones d'activité "Climat-Air-Energie"
---------------------	------------	--

Pilotage de l'action :
Communauté de communes des coteaux du Girou

Partenaires:
Communes, SPL, REGION, ETAT

Objectifs	Créer au moins 2 zones d'activités intégrant les enjeux de la transition énergétique
------------------	--

Contexte et enjeux
Le PCAET fixe un objectif de diminution des déplacements. La création de zones d'activités doit permettre un relocalisation de l'activité et par conséquent une diminution des transports. La communauté de communes des Coteaux du Girou a engagé une étude du territoire avec la SPL haute garonne Développement permettant de positionner et mettre en œuvre un plan de création de zones d'activités

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La prestation sera assurée par la SPL et la Region dans le cadre de la compétence de développement économique , elle s'insère dans le cadre de l'aménagement du territoire avec une visée environnementale à travers la mobilité et dans le but d'éviter les déplacements en favorisant la création d'emploi

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	étude et mise en œuvre de la stratégie de développement des ZA, investissement dans le foncier. Coût lié à l'environnement (20% de 300 000 €)	60 000 €	C3G, aide Etat et Region
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de zone d'activité

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Entreprises		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des déplacements terrain	Co-voiturage, véhicules écologiques ...



Orientation stratégique 3
Accompagner le secteur privé dans la transition énergétique et climatique

Axe opérationnel 3.3
Accompagner le secteur agricole (changements climatiques et stockage du carbone)

FICHE ACTION	331	Identifier les secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée
---------------------	------------	--

Pilotage de l'action :
Arbres et Paysages d'Autun
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Partenaires:
Communautés de communes, Syndicats de gestion des eaux, Agence de l'eau

Objectifs	Une cartographie globale des vulnérabilités aux fortes pluies et de la biodiversité établie
------------------	---

Contexte et enjeux
Le PCAET fixe comme objectif d'augmenter la résilience du territoire face aux effets du changement climatique. Les fortes pluies et les phénomènes d'érosion sont un enjeu important pour le territoire. L'association Française Arbres et Haies Champêtres d'Occitanie a développé, en partenariat avec l'Université Toulouse 3 et l'ENSAT, un outil cartographique d'aide à la décision pour une approche multifonctionnelle sur les enjeux biodiversité et "sol/érosion". Un prototype a été financé par l'agence de l'eau. L'outil s'appelle Carto'haie.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
L'objectif est de mettre en œuvre l'outil cartographique sur l'ensemble du territoire du SCoT pour établir une cartographie qui sera diffusée auprès des communautés de commune. Par la suite un accompagnement est prévu pour former les utilisateurs de la cartographie.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	Production de la cartographie + animations	30 000 €	SCoT-NT, Agence de l'eau ?
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de cartographie établie

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Collectivités (urbanisme, GEMAPI et voiries) services agricoles		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des réunions	Co-voiturages, localisation des réunions proche des transports en commun



Orientation stratégique 3
Accompagner le secteur privé dans la transition énergétique et climatique

Axe opérationnel 3.3
Accompagner le secteur agricole (changements climatiques et stockage du carbone)

FICHE ACTION	332	Accompagner les agriculteurs des secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée
---------------------	------------	--

Pilotage de l'action :
Communauté de communes des coteaux du Girou (GEMAPI + voirie)

Partenaires:
Syndicats de gestion de rivières, arbres et Paysages d'Autun

Objectifs	5 campagnes d'information et d'accompagnement
------------------	---

Contexte et enjeux
Le SCot Nord Toulousain en partenariat avec l'Association Arbres et Paysages d'Autun a établi une cartographie d'aide à la décision pour une approche multifonctionnelle sur les enjeux biodiversité et "sol/érosion": Carto'haie.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La Communauté de communes, dans le cadre de ses compétences GEMAPI et voiries, établit un partenariat pluri-annuel avec l'association arbres et Paysages d'Autun pour identifier, à partir de l'outil "carto'haie", les secteurs vulnérables de son territoire, produire des cartes "parcelles" et accompagner les agriculteurs des secteurs identifiés. Cet accompagnement passe par une campagne de sensibilisation, la formation, aide à la plantation ...

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	C3G, Agence de l'eau ?
2021	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	C3G, Agence de l'eau ?
2022	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	C3G, Agence de l'eau ?
2023	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	C3G, Agence de l'eau ?
2024	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	C3G, Agence de l'eau ?

Suivi de l'action
Nombre de campagne d'information et d'accompagnement

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Agriculteurs		★ ★

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Plantation de haies : espèces exotiques, paillage plastique	Espèces locales, paillage naturel

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	21
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 4
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 4.1
Faciliter l'implantation d'énergies renouvelables

FICHE ACTION	411	Identifier les secteurs favorables à l'éolien
---------------------	------------	--

Pilotage de l'action : Communauté de communes des coteaux du Girou	Partenaires: SDEHG, SCOT-NT
--	---------------------------------------

Objectifs	Identifier les secteurs favorables à l'éolien
------------------	---

Contexte et enjeux
D'après le diagnostic du PCAET de la communauté de communes des coteaux du Girou, le territoire a été identifié par le SRCAE de 2009 comme favorable au développement de l'éolien. D'après le diagnostic PCAET la communauté de communes des coteaux du Girou a un potentiel éolien de 11,25 GWh soit l'équivalent d'un parc éolien moyen.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La Communauté de commune, dans le cadre de sa compétence développement économique portera une étude pour identifier les secteurs favorables au développement de l'éolien.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021			
2022	Mise en œuvre de l'étude développement éolien	30 000 €	C3G, ADEME, Région ?
2023			
2024			

Suivi de l'action
1 étude de développement éolien

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus, habitants, développeur éolien		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Mat anémomètre	Eviter les secteurs environnementaux sensibles

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	22
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 4
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 4.1
Faciliter l'implantation d'énergies renouvelables

FICHE ACTION 412 **Mettre en œuvre un cadastre solaire**

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Partenaires:
Communautés de communes, PETR, EIE, SDEHG, Enedis ...

Objectifs Un cadastre solaire mis en œuvre

Contexte et enjeux
D'après le diagnostic du PCAET de la communauté de communes des coteaux du Girou, le territoire a un potentiel de développement du solaire photovoltaïque de 29,2 GWh en toiture, l'objectif pour 2030 est de produire 17,5 GWh/an.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le Syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain portera l'action de mise en œuvre d'un cadastre solaire sur 66 communes pour le compte des 4 EPCI. Le cadastre solaire est un outil informatique basé sur les images satellites qui permet d'identifier le potentiel solaire des toitures d'un territoire.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021			
2022	Mise en œuvre du Cadastre solaire	40 000 €	SCoT-NT, ADEME?, Région ?
2023			
2024			

Suivi de l'action
Site internet en fonctionnement

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants, entreprises et collectivités		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
non évaluable	Non évaluable



Orientation stratégique 4
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 4.2
Accompagner ou mettre en œuvre des énergies renouvelables

FICHE ACTION	421	Accompagner l'implantation d'une centrale solaire au sol de 4,7 MW
---------------------	------------	---

Pilotage de l'action :
Lapeyrouse-Fossat

Partenaires:
Société NEOEM

Objectifs	1 Centrale solaire au sol de 4,7 MW sur 17 ha
------------------	---

Contexte et enjeux
Il y a une ancienne décharge sur la commune de Lapeyrouse Fossat. Une étude de faisabilité a été réalisée en 2012 pour implanter une centrale solaire au sol. L'objectif pour 2030 est de produire 17,5 GWh/an d'énergie solaire.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Implantation de la centrale en 2019. Lancement de la production en 2020.
Centrale de 4,7 MWh sur 17 ha. La production est estimée à 6 000 000 kWh/an.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Implantation		NEOEM
2020	Mise en service		
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de centrale solaire au sol

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Développeur solaire, collectivités		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des travaux	Implantation d'herbe sous les panneaux Renaturation du site après la fin de production du site

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	24
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 4
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 4.2
Accompagner ou mettre en œuvre des énergies renouvelables

FICHE ACTION	422	Développer des réseaux de chaleur bois énergie sur le patrimoine public
---------------------	------------	--

Pilotage de l'action :
Communes de Verfeil, Villariès et Roquesérières

Partenaires:
Animateur "chaleur renouvelable" départemental

Objectifs	Créer 2 réseaux de chaleur supplémentaires Etendre un réseau de chaleur existant
------------------	---

Contexte et enjeux
L'objectif du PCAET est de maintenir la consommation actuelle issue du bois énergie tout en améliorant les rendements et la qualité de l'air. Les communes de Paulhac et Roquesérières ont installé chacune un réseau de chaleur pour alimenter en chauffage leurs bâtiments communaux.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La commune de Villariès a étudié l'implantation d'un réseau de chaleur en 2018. Le réseau devrait être créé en 2019.
La commune de Roquesérières va étendre son réseau de chaleur en 2019.
La commune de Verfeil va étudier l'opportunité d'implanter un réseau de chaleur en 2019.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Implantation réseau de chaleur Villariès Extension réseau de Roquesérière Etude Verfeil	500 000 €	Communes, ADEME Région
2020	Mise en service chaufferie de Villariès Création réseau de Verfeil	400 000 €	Communes, ADEME Région
2021	Mise en service réseau de Verfeil		
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de réseaux de chaleur créé
Nombre de réseaux de chaleur étendu

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus et usagers des bâtiments publics		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des travaux Qualité de l'air	Installation de filtres; Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	25
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 5
Un anticipation responsable de l'augmentation de la population

Axe opérationnel 5.1
Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme

FICHE ACTION	511	Réviser le SCoT en intégrant les enjeux du PCAET
---------------------	------------	---

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Partenaires:
Communautés de communes, DDT, Département

Objectifs	SCoT révisé avec les enjeux du PCAET
------------------	--------------------------------------

Contexte et enjeux
Le SCoT du Nord Toulousain a été créé en 2012 et regroupe 4 communautés de communes. Après 6 années de fonctionnement il rentre en procédure de révision à partir de 2019.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Intégrer le résultat du Plan de Mobilité rurale (action 7)
Intégrer le résultat de l'étude menée par ATMO occitanie (action 23)
Intégrer le résultat de la cartographie sur les zones vulnérables (action 16)
Rédiger des préconisations et recommandations issues des enjeux du PCAET

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	Révision du PADD	150 000 €	SCOT-NT + Conseil Départemental
2020	Révision du DOO	150 000 €	SCOT-NT + Conseil Départemental
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport SCoT révisé avec enjeux PCAET

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des nouveaux logements, des énergies renouvelables et équipements sur l'espace, la biodiversité et l'air	Densifier les nouveaux logements Préservation de la biodiversité (trame verte et bleue) Diminuer l'impact sur qualité de l'air (filtres, zones tampon) Eviter l'imperméabilisation (parkings filtrants ...)

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	26
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 5
Un anticipation responsable de l'augmentation de la population

Axe opérationnel 5.1
Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme

FICHE ACTION	512	Etablir un schéma et des préconisations sur la qualité de l'air
---------------------	------------	--

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain
ATMO OCCITANIE

Partenaires:
Communautés de communes

Objectifs	un diagnostic et un programme d'actions sur la qualité de l'air
------------------	---

Contexte et enjeux
Le territoire du Nord Toulousain est situé à proximité de l'agglomération Toulousain, plusieurs journées par an la qualité du territoire se trouve dégradée en raison de cette proximité
Le 13/08/2018 le syndicat mixte du SCOT signait une convention de partenariat avec ATMO Occitanie pour accompagner le territoire dans une meilleure prise en compte de la qualité de l'air.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
ATMO Occitanie propose d'accompagner le SCOT-NT en réalisant un diagnostic initial, en évaluant l'impact des programmes d'actions PCAET sur la qualité de l'air, la mise à jour d'indicateurs, une campagne de mesure, la synthèse des résultats, une modélisation et l'accompagnement pour élaborer des actions

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Etat des lieux + bilan territorial + identification actions + indicateurs	7 104 €	SCoT-NT
2020	Suivi indicateurs + campagne de mesure	6 521 €	SCoT-NT
2021	Suivi indicateurs + Modélisation	5 210 €	SCoT-NT
2022	Suivi indicateurs + rapport intermédiaire	2 250 €	SCoT-NT
2023	Suivi indicateurs	2 250 €	SCoT-NT
2024	Suivi indicateurs et rapport final	2 250 €	SCoT-NT

Suivi de l'action
Rapport de diagnostic et rapport programme d'actions

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact environnemental des déplacements pour les réunions	Co-voiturage, réunion à proximité des transports en commun



Orientation stratégique 5
Un anticipation responsable de l'augmentation de la population

Axe opérationnel 5.1
Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme

FICHE ACTION	513	Etablir des schémas de gestion des eaux pluviales
---------------------	------------	--

Pilotage de l'action :
Communes

Partenaires:
Communauté de communes (GEMAPI + routes)
SMEA

Objectifs	100% des communes ont établi un schéma des eaux pluviales
------------------	---

Contexte et enjeux
Le territoire de la communauté de communes est régulièrement frappé par des fortes pluies qui engendrent des dégâts importants. Le SCoT-NT va réaliser une cartographie des zones vulnérables aux fortes pluies en 2019. L'augmentation de la population nécessite d'intégrer les eaux pluviales dans l'urbanisme des communes.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Les communes en lien avec le SMEA ou les services intercommunaux élaboreront un schéma de gestion des eaux de pluie.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	3 communes élaborent chacune un schéma	45 000 €	Communes + Agence de l'eau ?
2020	3 communes élaborent chacune un schéma	45 000 €	
2021	3 communes élaborent chacune un schéma	45 000 €	
2022	3 communes élaborent chacune un schéma	45 000 €	
2023	3 communes élaborent chacune un schéma	45 000 €	
2024	3 communes élaborent chacune un schéma	45 000 €	

Suivi de l'action
Nombre de commune ayant un schéma de gestion des eaux pluviales / nombre total de communes

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
L'eau est trop rapidement évacuée = assèchement du territoire Si création de retenues : réchauffement de l'eau	Réalisation d'aménagements pour limiter l'écoulement rapide de l'eau Retenues ombragées

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	28
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 5
Un anticipation responsable de l'augmentation de la population

Axe opérationnel 5.2
Privilégier les constructions neuves durables intégrées à la trame urbaine

FICHE ACTION	521	Co-Construire un projet exemplaire de lotissement exemplaire
---------------------	------------	---

Pilotage de l'action :
Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE)

Partenaires:
Communes, communautés de communes, SCOT
Lotisseurs - aménageurs

Objectifs	1 lotissement intégrant les problématiques "Climat-Air-Energie" créé
------------------	--

Contexte et enjeux
Les communes de Verfeil et Paulhac soutiennent des projets d'éco-quartier.
Le CAUE propose un accompagnement pour les communes qui souhaiteraient urbaniser des terrains dont elles sont propriétaires

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le CAUE accompagne une commune en réalisant un appel à manifestation d'intérêt auprès des lotisseurs. Le lotisseur dont le projet est le plus réussi bénéficie d'un accompagnement pour améliorer le projet. In fine, le lotisseur bénéficie du terrain. Les projets devront intégrer les thématiques suivantes : énergie, mobilité, aménagements, espaces verts, densité, lien avec le centre bourg ...

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021	Appel à manifestation d'intérêt	12 000 €	CAUE
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de lotissement intégrant les enjeux climat air énergie

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus et lotisseurs	  	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Consommation d'espace	Densification, réutilisation de friches urbaines, compensation des sols artificialisés

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	29
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 5
Un anticipation responsable de l'augmentation de la population

Axe opérationnel 5.2
Privilégier les constructions neuves durables intégrées à la trame urbaine

FICHE ACTION	522	Accueillir un lycée dans le respect de la transition énergétique
---------------------	------------	---

Pilotage de l'action :
Commune de Gagnague et Région Occitanie

Partenaires:
Région Occitanie, communauté de communes

Objectifs	Implantation d'un lycée lié au territoire et intégrant la transition énergétique
------------------	--

Contexte et enjeux
La région Occitanie a voté en 2018 l'implantation d'un lycée sur la commune de Gagnague

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Etablissement d'aménagements et d'équipements pour accueillir 1200 élèves:
- Construction d'un Lycée à énergie positive, aménagement des extérieurs ...
- Aménagements et services mobilité : pistes cyclables, navettes, cheminements piétonniers, plan de déplacements

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019	Construction du Lycée, aménagement voirie (partie environnement 20% de 33 000 000 €)	6 600 000 €	Région Occitanie, communes Département, communauté de communes
2020			
2021	GYMNASE (environnement = 20% de 3 500 000 €)	700 000 €	Communes
2022			
2023-2004			

Suivi de l'action
Caractéristique environnement du lycée établie

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Lycéens et parents d'élèves		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Consommation d'espace Construction du bâtiment Déplacement des personnes	Bâtiment éco-conçu, énergies renouvelables, compensation du projet en région, Plan de mobilité ...

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	30
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 6
Une meilleure gestion des déchets

Axe opérationnel 6.1
Favoriser la réduction des déchets produits par le territoire

FICHE ACTION	611	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
---------------------	------------	---

Pilotage de l'action :
Communauté de communes des coteaux du Girou

Partenaires:
DECOSET (syndicat traitement déchets)

Objectifs	Diminuer le volume de déchets/habitant de 10% en 2020, 13% en 2025 et 16% en 2031
------------------	---

Contexte et enjeux
En 2018 le Syndicat DECOSET a accompagné les communautés de communes dans la définition et l'élaboration d'un PLPDMA.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La communauté de communes des coteaux du Girou va élaborer son programme d'actions PLPDMA en 2019 et mettre en œuvre les actions de 2020 à 2024.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Adoption du PLPDMA	60 000 €	C3G, DECOSET
2020	Mise en oeuvre des actions de réduction	70 000 €	C3G, DECOSET
2021	Mise en oeuvre des actions de réduction	70 000 €	C3G, DECOSET
2022	Mise en oeuvre des actions de réduction	70 000 €	C3G, DECOSET
2023	Mise en oeuvre des actions de réduction	70 000 €	C3G, DECOSET
2024	Mise en oeuvre des actions de réduction	70 000 €	C3G, DECOSET

Suivi de l'action
Ratio quantité déchets /habitant/an

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Déchets déposés dans la nature	Communication, sensibilisation

Mis à jour le 07/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des coteaux du Girou	31
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 6
Une meilleure gestion des déchets

Axe opérationnel 6.2
Optimiser le tri, la collecte et la valorisation des déchets du territoire

FICHE ACTION	621	Développer le Réemploi
---------------------	------------	-------------------------------

Pilotage de l'action :
DECOSET (syndicat traitement déchets)

Partenaires:
Communauté de communes

Objectifs	6 programmes annuels d'actions sur le réemploi
------------------	--

Contexte et enjeux
En 2018 le Syndicat DECOSET a lancé le projet "Ta Déchèterie Booste le Réemploi" auprès des acteurs de l'économie circulaire.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
DECOSET va développer le réemploi sur ses déchèteries. Les actions prévues sont : Définir le cadre d'accompagnement des structures, soutien technique, financement, développer des opérations de mise en valeur des acteurs
Présentation qualitative : relai communication avec EcoDDS
Schéma territorial - Modernisation des déchèteries

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	Accompagner les acteurs de l'économie circulaire Améliorer le réemploi dans les déchèteries	73 000 € /an	Gains estimés sur le non traitement des déchets
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de programmes annuels

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants Acteurs de l'économie circulaire	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Déplacements des objets valorisables	Mutualisation des déplacements



Orientation stratégique 6
Une meilleure gestion des déchets

Axe opérationnel 6.2
Optimiser le tri, la collecte et la valorisation des déchets du territoire

FICHE ACTION	622	Créer une plateforme bois-énergie
---------------------	------------	--

Pilotage de l'action :
Communauté de communes

Partenaires:
Animateur bois énergie, DECOSET (syndicat déchets)

Objectifs	Création d'une plateforme bois énergie avant 2024
------------------	---

Contexte et enjeux

Les communes de Paulhac et Roquesérières ont installé des réseaux de chaleur bois énergie.
Les communes de Villariès et Verfeil ont le projet d'installer un réseau de chaleur bois énergie.
Les déchèteries récupèrent du bois et il n'existe pas de valorisation locale.

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Rapport d'étude
Délibération de création et financement d'une plateforme bois-energie
Rapport annuel EPCI (création plateforme)

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020			
2021			
2022	Etude création plateforme	30 000 €	C3G, ADEME ?
2023	Création plateforme	800 000 €	C3G, ADEME, Département, Région ?
2024			

Suivi de l'action

Nombre de plateforme bois énergie créée

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Déplacements pour déplacer le bois entre les déchetteries et la plateforme	Mutualisation des déplacements avec les bennes des décharges; Exploitation durable des forêts locales

Tableau de synthèse Programme d'actions PCAET - Communauté de communes des coteaux du Girou

Orientation	Axe	Action	Nom action	Structure pilote	Réfèrent	Fct/Invnt	Coût total	Subventions espérées	Reste à charge pour le territoire	Ventilation C3G	Objectifs	Indicateurs	Source
1	11	111	Animer le PCAET	SCoT NT	Julien Birlinger	F	300 000 €	108 000 €	192 000 €	43 826 €	1 ETP/an pendant 6 ans	nombre d'ETP annuel	Budget annuel - SCoT du Nord Toulousain
1	11	112	Communiquer autour de la transition énergétique	SCoT NT	Julien Birlinger	I	75 000 €	45 000 €	30 000 €	6 848 €	6 programmes annuel d'animation	nombre de programme d'animation annuel	Bilan annuel animation PCAET - SCoT Nord Toulousain
1	12	121	Renforcer la rénovation de l'éclairage public	SDEHG	Servane Macheto	I	1 578 000 €	1 262 400 €	315 600 €		1578 points lumineux rénovés	Nombre de points lumineux rénovés	Bilan annuel SDEHG
1	12	122	Renforcer la rénovation des bâtiments publics	Communes	Maires	I	1 800 000 €	900 000 €	900 000 €		18 bâtiments rénovés	Nombre de bâtiments rénovés	Enquête annuelle auprès des communes - C3G
1	12	123	Manager et mutualiser pour une utilisation sobre de l'énergie dans le patrimoine public	SCoT NT	Julien Birlinger	F	260 000 €	130 000 €	130 000 €	29 674 €	Une stratégie à l'échelle SCOT pour piloter la gestion énergétique du patrimoine public	Rapport présentant la stratégie	Rapport - SCoT Nord Toulousain
1	12	124	Etudier l'approvisionnement des cantines scolaires par des produits locaux/bio	C3G	Laurence Bessou	F	50 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	100% des cantines approvisionnées en circuits courts et/ou bio en 2024	Nombre de cantines scolaire approvisionnées en produits bio et/ou local	Enquête annuelle auprès des mairess - C3G
2	21	211	Etablir un Plan de Mobilité Rurale	SCoT NT	Julien Birlinger	F	80 185 €	40 000 €	40 185 €		1 plan de mobilité rurale établi	Rapport de diagnostic + rapport du programme d'actions	Rapports - CEREMA
2	21	212	Etablir un schéma de coordination des commerces et services de proximité	C3G	Laurence Bessou	F	10 500 €		10 500 €	10 500 €	1 schéma de commerce établi	Nombre de schéma établi	Rapport - C3G
2	22	221	Faciliter les trajets domicile-travail alternatifs à la voiture individuelle	C3G	Laurence Bessou	I	2 500 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	625 000 €	70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité rurale sont créés	Nombre d'aménagements créés/prévus	Enquête annuelle auprès des mairess - C3G
2	22	222	Faciliter les déplacements de proximité	Communes	Maires	I	500 000 €	250 000 €	250 000 €		70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité rurale sont créés	Nombre d'aménagements créés/prévus	Enquête annuelle auprès des mairess - C3G
2	22	223	Décarboner les transports	Communes	Maires	I	250 000 €	125 000 €	125 000 €		70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité rurale sont créés	Nombre d'aménagements créés/prévus	Enquête annuelle auprès des mairess - C3G
3	31	311	Organiser puis mettre en œuvre l'accompagnement des particuliers	SCoT NT	Julien Birlinger	F	405 000 €	202 500 €	202 500 €	46 223 €	1 dispositif d'accompagnement des particuliers mis en place	Rapport présentant le dispositif d'accompagnement	Rapport - SCoT Nord Toulousain
3	31	312	Accompagner les artisans pour une rénovation thermique optimisée	CMA 31	Fabrice Boury-Esnault	F	56 392 €				1 programme d'accompagnement des artisans mis en œuvre	Rapport final du programme	Rapport - Chambre de métier et de l'artisanat
3	32	321	Accompagner les entreprises dans la transition énergétique	CCI 31 CMA 31	Agnès Frayssinet (CCI) Fanny Potagnik (CMA)	F	60 000 €				12 entreprises accompagnées	Nombre d'entreprises accompagnées	Rapports - CCI31 et CMA31
3	32	322	Créer des zones d'activité "Climat-Air-Energie"	C3G	Laurence Bessou	I	60 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	Créer au moins deux zones d'activités intégrant la transition énergétique d'ici 2024	Nombre de zone d'activité	Délibération de création - C3G
3	33	331	Identifier les secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée	SCoT NT	Julien Birlinger	F	30 000 €	15 000 €	15 000 €	3 424 €	Une cartographie globale des vulnérabilités aux fortes pluies et de la biodiversité établie	Nombre de cartographie établie	Carte - SCoT-NT service SIG
3	33	332	Accompagner les agriculteurs des secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée	C3G	Laurence Bessou	F	75 000 €	37 500 €	37 500 €	37 500 €	5 campagnes d'information et d'accompagnement	Nombre de campagne d'information et d'accompagnement	Rapport annuel - APA 31
4	41	411	Identifier les secteurs favorables à l'éolien	C3G	Laurence Bessou	F	30 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	Identifier les secteurs favorables à l'éolien	1 étude de développement éolien	Rapport étude - C3G
4	41	412	Mettre en œuvre un cadastre solaire	SCoT NT	Julien Birlinger	F	40 000 €	20 000 €	20 000 €	4 565 €	1 cadastre solaire mis en œuvre	Site internet en fonctionnement	Facture - SCoT-NT
4	42	421	Accompagner l'implantation d'une centrale solaire au sol de 4,7 MW	Lapeyrouse Fossat	Maire	F/I					1 centrale solaire au sol de 4,7 MW sur 17 ha	Nombre de centrale au sol	Enquête auprès du maire
4	42	422	Développer les réseaux de chaleur bois énergie sur la patrimoine public	Communes	Maires	I	900 000 €	450 000 €	450 000 €		Créer 2 réseaux de chaleur supplémentaires et étendre un réseau de chaleur existant	Nombre de réseade chaleur créé Nombre de réseau de chaleur étendu	Enquête auprès des maires
5	51	511	Réviser le SCoT en intégrant les enjeux du PCAET	SCoT NT	Julien Birlinger	F	300 000 €	150 000 €	150 000 €		SCoT révisé avec les enjeux PCAET	Rapports SCoT révisé avec enjeux PCAET	Documents SCoT révisé - SCoT Nord Toulousain
5	51	512	Etablir un schéma et des préconisations sur la qualité de l'air	SCoT NT	Julien Birlinger	F/I	25 585 €		25 585 €		Un diagnostic et un programme d'actions sur la qualité de l'air	Un rapport de diagnostic - un rapport de programme d'actions	Rapports - SCoT Nord Toulousain
5	52	513	Etablir des schémas de gestion des eaux pluviales	Communes	Maires	F	270 000 €	135 000 €	135 000 €		100% des communes ont établi un schéma des eaux pluviales	Nombre de commune ayant un schéma de gestion des eaux pluviales / nombre total de communes	Rapport - Services urbanisme communes
5	52	521	Co-construire un projet de lotissement exemplaire	CAUE	Isabelle Rieg	F/I	12 000 €				1 lotissement intégrant les problématiques "Air-Energie-Climat" créé	Nombre de lotissement intégrant les enjeux climat air énergie	règlement et plan de lotissement - Mairie
5	52	522	Accueillir un Lycée dans le respect de la transition énergétique	Communes Région Occitanie	Maires Service Lycée	I	7 300 000 €	5 840 000 €	2 020 000 €	660 000 €	Implantation d'un lycée lié au territoire et intégrant la transition énergétique	Caractéristique "environnement" du lycée établie	Rapport final environnement - CR occitanie
6	61	611	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	C3G	Laurence Bessou	F/I	410 000 €	205 000 €	205 000 €	205 000 €	Diminuer le volume de déchets/habitant de 10% en 2020, 13% en 2025 et 16% en 2031	Ratio quantité déchets /habitant/an	Bilans annuel service déchets - C3G
6	62	621	Développer le réemploi	DECOSSET	David Lambert	F/I	- 73 000 €				6 programmes annuels actions réemplois	Nombre de programmes annuel	Bilan annuel - DECOSSET
6	62	622	Créer une plateforme bois énergie	C3G	Laurence Bessou	I	830 000 €	415 000 €	415 000 €	415 000 €	Création d'une plateforme bois énergie avant 2024	Nombre de plateforme bois énergie créée	Délibération de création - C3G
							Total	18 134 662 €	11 650 400 €	6 988 870 €	2 157 560 €		
							Moyenne par an	3 022 444 €	1 941 733 €	1 164 812 €	359 593 €		